

## STRATIFIÉ HPL – RESOPAL® HPL

Dans une démarche de transparence, le Passeport Environnement a été conçu pour répondre de manière synthétique aux préoccupations environnementales de vos projets. Chaque produit possède un **Passeport environnement unique, comme une carte d'identité, de sa fabrication à sa fin de vie**, qui évalue l'impact du cycle de vie de ce produit. Les données présentées sont basées sur une analyse du cycle de vie et des tests réalisés par un organisme indépendant.

## SANTÉ &amp; BIEN-ÊTRE

## Composition saine



Substances chimiques<sup>1</sup> **inférieures aux seuils réglementaires** et conformes aux listes de substances bannies par **REACH, BPR et Cradle-to-Cradle**

## RESSOURCES NATURELLES

## Matières premières



Ce produit est composé à :

**65%**  
De matières  
renouvelables

**20%**  
De papier  
recyclé<sup>2</sup>

<sup>2</sup>post-consommation : hors qualité ignifuge

## CIRCULARITÉ

## Durée de vie



**50 ans**

Durée théorique de référence selon l'analyse de cycle de vie

## Qualité de l'air intérieur



Émissions de COV

Réglementation VOC française : **A** (habillage mural)  
Exigences<sup>3</sup> ABG/AgBB : Validé

Réglementation VOC française : **A+** (portes)  
DE-UZ 76 Exigences en matière d'émissions : Validé

<sup>3</sup>Comité d'évaluation sanitaire des produits de construction

## Gestion durable



Tous nos produits peuvent être certifiés<sup>4</sup>  
**PEFC** (PEFC/04-31-1353) ou **FSC®** (FSC®  
C104603). **Respect du Règlement sur le Bois de l'Union européenne (RBUE)** pour un approvisionnement en bois raisonné

<sup>4</sup>Sur demande selon certification de nos approvisionnements, dans la limite des stocks disponibles

## Valorisation énergétique



**de 18 à 20 MJ/kg**

par combustion des panneaux dans des incinérateurs agréés

## Hygiène



**Surface inerte, antibactérienne** selon ISO 22196, JISZ 2801 et **agréée pour le contact alimentaire** selon EN1186

## Empreinte carbone



Total cycle de vie<sup>5</sup>  
**1,97 kg**  
éq. CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>

Phase de production  
**1,26 kg**  
éq. CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>

<sup>5</sup>incl. fin de vie et impacts environnementaux réduits

## Réemploi et déchets



**Réemploi** par le biais d'initiatives locales



**Recyclage possible** par le biais de la filière bois et mobilier

**Catalogue européen des déchets (CED)**  
code 200301

**Certifications bâtiments** : nos produits sont éligibles à la plupart des certifications environnementales bâtiments. Retrouvez sur notre site les Fiches Environnement Bâtiment ainsi que les documents associés aux certifications DGNB, LEED et BREEAM pour chaque produit. Suivant le système de certification, elles donnent un aperçu du nombre de points à atteindre ou des niveaux de qualité pour chaque produit.

REACH : Dispositif européen d'enregistrement, d'évaluation et d'autorisation des produits chimiques

BPR : Réglementation pour les produits biocides

Cradle-to-Cradle : Démarche favorisant le développement de produits à impact positif.

<sup>1</sup>Sans métaux lourds, produits halogénés (chloré, fluoré, bromé), nickel, urée formol ajouté, encre à base de solvant, PAK/PAH (hydrocarbure aromatique polycyclique dû au produit de préservation du bois)

## STRATIFIÉ HPL – RESOPAL® TRACELESS PREMIUM

Dans une démarche de transparence, le Passeport Environnement a été conçu pour répondre de manière synthétique aux préoccupations environnementales de vos projets. Chaque produit possède un **Passeport environnement unique, comme une carte d'identité, de sa fabrication à sa fin de vie**, qui évalue l'impact du cycle de vie de ce produit. Les données présentées sont basées sur une analyse du cycle de vie et des tests réalisés par un organisme indépendant.

## SANTÉ &amp; BIEN-ÊTRE

## Composition saine



Substances chimiques<sup>1</sup> **inférieures aux seuils réglementaires** et conformes aux listes de substances bannies par **REACH, BPR et Cradle-to-Cradle**

## RESSOURCES NATURELLES

## Matières premières



Ce produit est composé à :

**65%**  
De matières  
renouvelables

**20%**  
De papier  
recyclé<sup>2</sup>

<sup>2</sup>post-consommation : hors qualité ignifuge

## CIRCULARITÉ

## Durée de vie



**50 ans**

Durée théorique de référence selon l'analyse de cycle de vie

## Qualité de l'air intérieur



Émissions de COV

Réglementation VOC française : **A+** (habillage mural)  
Exigences<sup>3</sup> ABG/AgBB: Validé

<sup>3</sup>Comité d'évaluation sanitaire des produits de construction

## Gestion durable



Tous nos produits peuvent être certifiés<sup>4</sup> **PEFC** (PEFC/04-31-1353) ou **FSC**<sup>®</sup> (FSC<sup>®</sup> C104603). **Respect du Règlement sur le Bois de l'Union européenne (RBUE)** pour un approvisionnement en bois raisonné

<sup>4</sup>Sur demande selon certification de nos approvisionnements, dans la limite des stocks disponibles

## Valorisation énergétique



**de 18 à 20 MJ/kg**

par combustion des panneaux dans des incinérateurs agréés

## Hygiène



**Surface inerte, antibactérienne** selon ISO 22196, JISZ 2801 et **agréée pour le contact alimentaire** selon EN1186

## Empreinte carbone



Total cycle de vie<sup>5</sup>  
**1,97 kg**  
éq. CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>

Phase de production  
**1,26 kg**  
éq. CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>

<sup>5</sup>incl. fin de vie et impacts environnementaux réduits

## Réemploi et déchets



**Réemploi** par le biais d'initiatives locales



**Recyclage possible** par le biais de la filière bois et mobilier

**Catalogue européen des déchets (CED)** code 200301

**Certifications bâtiments** : nos produits sont éligibles à la plupart des certifications environnementales bâtiments. Retrouvez sur notre site les Fiches Environnement Bâtiment ainsi que les documents associés aux certifications DGNB, LEED et BREEAM pour chaque produit. Suivant le système de certification, elles donnent un aperçu du nombre de points à atteindre ou des niveaux de qualité pour chaque produit.

REACH : Dispositif européen d'enregistrement, d'évaluation et d'autorisation des produits chimiques

BPR : Réglementation pour les produits biocides

Cradle-to-Cradle : Démarche favorisant le développement de produits à impact positif.

<sup>1</sup>Sans métaux lourds, produits halogénés (chloré, fluoré, bromé), nickel, urée formol ajouté, encre à base de solvant, PAK/PAH (hydrocarbure aromatique polycyclique dû au produit de préservation du bois)